

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET
PRESTATAIRES MINIERS DU MALI
A.C.P.M- MALI



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But- Une Foi

RAPPORT DES ACTIVITES 2025 DE L'ACPM-MALI



TABLE DES MATIERES

I INTRODUCTION	4
II OBJECTIFS ET RESULTATS DU RAPPORT :	4
III SYNTHÈSE GÉNÉRALE DES AXES STRATÉGIQUES ET ACTIVITÉS RÉALISÉE	6
IV QUELQUES ACTIVITES PRINCIPALES	8
V CONCLUSION.....	10
VI SYNTHÈSE DES ACTIVITES.....	11

Mot du Président de l'ACPM-MALI

Chères membres, chers collègues, partenaires et amis,

C'est avec un sentiment de fierté et de responsabilité que je vous présente ce rapport d'activités de l'ACPM-MALI pour l'année 2025. En tant que Président, je mesure pleinement l'importance de ce document : il témoigne non seulement des progrès accomplis, mais aussi des défis à relever pour consolider le rôle de notre association dans le secteur minier au Mali.

Depuis sa création, l'ACPM-MALI s'est fixée pour mission de promouvoir le contenu local, d'accompagner ses membres et de défendre leurs intérêts auprès des acteurs publics et privés. En 2025, nous avons intensifié nos efforts sur plusieurs fronts :

- Le renforcement des capacités techniques et organisationnelles de nos membres à travers des sessions de formation, des ateliers et des échanges d'expériences.
- L'appui au dialogue avec les autorités et les exploitants miniers pour une meilleure intégration des prestataires nationaux dans les chaînes de valeur.
- La facilitation de partenariats entre prestataires locaux et investisseurs internationaux, afin de promouvoir une croissance inclusive dans le secteur minier.
- Le suivi rigoureux de l'application de la législation sur le contenu local, en veillant à ce que les dispositions adoptées soient effectives et bénéfiques pour nos membres.

Ces actions témoignent de notre volonté de positionner l'ACPM-MALI comme un interlocuteur crédible, dynamique et pragmatique. Toutefois, je n'ignore pas les contraintes auxquelles nous sommes confrontés : manque de ressources, disparité des niveaux techniques, parfois insuffisante visibilité, et la nécessité d'une coordination renforcée entre acteurs du secteur.

Pour l'année à venir, je souhaite que nous puissions :

Structurer davantage nos réseaux régionaux pour promouvoir l'implantation locale et le développement.

Mobiliser des appuis techniques et financiers (aides nationales, partenaires au développement) pour soutenir les projets innovants portés par nos membres.

Renforcer la gouvernance interne de l'ACPM-MALI, en assurant transparence, redevabilité et l'implication active de tous les membres.

Intensifier notre communication pour donner une meilleure visibilité à nos actions et mobiliser les acteurs publics et privés.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les parties prenantes qui ont accompagné l'ACPM-MALI cette année : nos adhérents pour leur engagement, les membres du bureau pour leur disponibilité, les partenaires institutionnels et privés pour leur confiance. Ensemble, continuons à bâtir un secteur minier inclusif, durable et favorable aux acteurs nationaux.



I INTRODUCTION

Présentation de l'ACPM-MALI

L'Association des Commerçants et Prestataires Miniers du Mali (ACPM-MALI) est une organisation professionnelle composée des fournisseurs et prestataires évoluant dans le secteur minier au Mali, créée le 15 Juillet 2023, dans le but de rassembler les acteurs de la Sous-traitance, de la fourniture de biens et services, et de mettre en place un cadre de concertation pour l'organisation et l'encadrement d'un meilleur suivi et une gestion de la loi sur le contenu local dans l'intérêt supérieur de nous tous c'est-à-dire l'Etat, les Mines et les Fournisseurs.

L'Association des Commerçants et Prestataires Miniers du Mali (ACPM-MALI) a pour mission de défendre les intérêts des acteurs économiques évoluant dans le secteur minier, de promouvoir le développement local et de renforcer les capacités de ses membres afin qu'ils puissent pleinement bénéficier des opportunités offertes par l'industrie minière. Ce rapport annuel dresse un bilan des principales activités menées au cours de l'année 2025. Il met en lumière nos réalisations en matière de plaidoyer, de formations, d'accompagnement des commerçants et prestataires miniers, ainsi que nos actions visant à améliorer l'accès aux opportunités économiques et à renforcer les partenariats avec les acteurs clés du secteur.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan d'Action 2025, l'ACPM-MALI a engagé une série d'activités concrètes, alignées sur ses axes stratégiques, en vue de renforcer la compétitivité des acteurs locaux du secteur minier. Le présent rapport vise à rendre compte de l'état d'avancement de ces activités, en mettant en lumière les actions réalisées, les partenariats noués, les résultats obtenus, ainsi que les perspectives d'amélioration.

II OBJECTIFS ET RESULTATS DU RAPPORT :

Objectifs du rapport

Informar les membres et partenaires sur les activités menées au cours de l'année 2025, Évaluer l'impact des actions réalisées par rapport aux objectifs fixés.

Identifier les défis rencontrés et proposer des solutions pour les surmonter.

Rendre compte de la gestion financière et de l'utilisation des ressources.

Proposer des recommandations et perspectives pour l'année suivante.

Résultats attendus

Une synthèse claire des réalisations de L'ACPM-MALI avec des résultats attendus. Une analyse des défis et des leçons apprises pour améliorer les actions futures.

Un état financier détaillé et transparent sur les dépenses et les financements.

Une vision stratégique pour l'année suivante, avec des recommandations concrètes.

Une meilleure visibilité et reconnaissance de l'ACPM-MALI auprès de ses partenaires et membres.



ACPM-MALI
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS
ET PRESTATAIRES MINIERS AU MALI

III SYNTHÈSE GÉNÉRALE DES AXES STRATÉGIQUES ET ACTIVITÉS RÉALISÉE

Axes stratégiques	Activités réalisées	Résultats clés	Montants engagés (FCFA)
1. Accès au financement	<ul style="list-style-type: none"> - Signature d'un accord-cadre avec APBEF, APSAM, BSTP et ACPM - Campagne de plaidoyer pour réduction des taux d'intérêt 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleur accès au crédit pour les membres - Cadre formel établi avec partenaires financiers 	Voir le bilan financier
2. Formation	<ul style="list-style-type: none"> - 4 sessions de Formation sur la levée de fonds animée par Samko Group 	<ul style="list-style-type: none"> - 60 membres formés (mentionnés dans les résultats détaillés) - Capacités améliorées pour structurer des dossiers bancables 	-
3. Synergie d'actions	<ul style="list-style-type: none"> - Médiation conflit Barrick-Gouvernement. - Réunions stratégiques avec APVRM, WIM, CNSCOM, et RJOM. 	<ul style="list-style-type: none"> - Début de conciliation - Mise en place d'un cadre de dialogue multipartite 	-
4. Accès aux marchés miniers	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec BSTP pour la création d'une plateforme numérique. - 2 forums B2B - Cahier des charges validé pour la plateforme 	<ul style="list-style-type: none"> - Visibilité accrue des appels d'offres - Canal numérique entre mines, fournisseurs et État 	-
5. Communication et visibilité	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation spot publicitaire ACPM, - Participation à 3 salons internationaux (RE+, SAMAO et INDABA) et 2 salons nationaux (GOLDEN, SYMPOSIUM) - Conférence de presse 	<ul style="list-style-type: none"> - Opinion publique mieux informée - Présence nationale et internationale renforcée 	-

6. Gouvernance / Responsabilité sociétale (RSE)	Dénonciation de l'exploitation minière alluvionnaire chinoises dans la localité de kénééba	L'exploitation minière alluvionnaire chinoise a suscité une prise de conscience des impacts environnementaux et sociaux, entraînant la mobilisation des communautés locales pour défendre leurs droits et exiger une plus grande redevabilité des entreprises minières étrangères.	-
---	--	--	---

IV QUELQUES ACTIVITES PRINCIPALES

1-Dans le secteur minier, la promotion du contenu local vise à maximiser les retombées nationales (emplois, transfert technologique, renforcement des capacités locales, intégration dans les chaînes de valeur). L'ACPM, dans sa mission de représentation des prestataires et fournisseurs miniers au Mali, identifie le financement comme un levier essentiel pour permettre aux acteurs locaux d'être compétitifs.

Pour surmonter cet obstacle structurel, la mobilisation d'un écosystème « coopératif » est nécessaire. C'est dans cette optique qu'ACPM a signé un accord-cadre de coopération entre APBEF, APSAM et la BSTP pour le financement du contenu local.

Cette initiative vise à établir un cadre formel de collaboration entre les principaux acteurs du secteur économique et financier (ACPM, APBEF, APSAM, BSTP) en vue de faciliter l'accès au financement pour les entreprises locales opérant dans le secteur minier.

Cet accord-cadre permettra de :

- Développer des mécanismes adaptés de financement pour les PME locales engagées dans la fourniture de biens et services aux sociétés minières.
- Encourager les banques à appuyer le développement du contenu local à travers des produits financiers sur mesure.
- Créer un environnement de confiance entre prestataires locaux, institutions financières et structures d'appui.

2- Dans le cadre de la promotion du secteur minier national et du renforcement du contenu local, l'Association des Commerçants et Prestataires Miniers du Mali (ACPM-MALI) a mené en 2025 deux actions stratégiques majeures ayant contribué au rayonnement national et international du Mali. D'une part, l'Association a soutenu la participation officielle de l'État malien à Mining Indaba 2026, l'un des plus importants forums mondiaux dédiés à l'industrie minière, prévu à Cape Town, en Afrique du Sud, en acquérant sur fonds propres de l'association un pack de sponsoring d'une valeur de 2 000 000 F CFA. Cette contribution exceptionnelle a renforcé la visibilité de l'ACPM-MALI sur la scène internationale, favorisé l'attraction d'investissements étrangers, et positionné le secteur privé minier malien comme un partenaire central de la diplomatie économique du pays.

D'autre part, l'ACPM-MALI a pris part à la 12^e édition des Golden Days, organisée les 23 et 24 mai 2025 à Bamako au CICB, un événement de référence réunissant les autorités publiques, les sociétés minières, les fournisseurs nationaux ainsi que les partenaires techniques et financiers.

À travers son stand institutionnel, l'Association a su mettre en valeur les compétences de ses membres, présenter ses initiatives en matière de contenu local, établir des contacts directs avec les acteurs clés du secteur et promouvoir une image dynamique et professionnelle de la sous-traitance

nationale. Cette participation a également contribué à renforcer la crédibilité institutionnelle de l'ACPM-MALI et à ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration technique et financière.

Par cet engagement stratégique, l'ACPM-MALI confirme son leadership en tant qu'acteur incontournable du développement du contenu local et partenaire privilégié du positionnement compétitif du Mali sur la scène minière régionale et internationale.

3-Le différend entre Barrick et l'État malien a généré une forte tension dans le secteur extractif malien, menaçant non seulement la continuité des opérations minières, mais également la stabilité sociale, les emplois directs et indirects, ainsi que l'équilibre économique des zones concernées. Cette situation critique risquait d'avoir un impact significatif sur l'écosystème minier local, y compris les prestataires de services, les communautés riveraines, les travailleurs et les acteurs de l'orpaillage.

Face à cette crise, l'ACPM-MALI, en collaboration avec plusieurs organisations clés du secteur minier malien, notamment l'APVVM (Association pour la Promotion et la Valorisation des Ressources Minières du Mali), WIM Mali (Women in Mining Mali), la CNSCOM (Confédération Nationale des Sociétés Coopératives des Orpailleurs du Mali) et le RJOM (Réseau des Jeunes Opérateurs Miniers du Mali) a pris une initiative proactive et responsable afin de préserver la cohésion sectorielle et de favoriser une sortie de crise concertée.

Ces organisations se sont engagées dans une médiation neutre et structurée, visant à faciliter un dialogue constructif entre les deux parties (Barrick et l'État malien), dans le but de trouver un terrain d'entente et d'éviter des conséquences désastreuses pour le tissu économique local, malgré ces efforts, le conflit a malheureusement connu une aggravation, culminant avec la fermeture temporaire des opérations de Barrick au Mali et l'émission d'un mandat d'arrêt international à l'encontre du PDG de Barrick, M. Mark Bristow.

4-Dans le cadre de ses missions de renforcement des compétences techniques et entrepreneuriales des acteurs du secteur minier au Mali, en particulier ses membres, l'Association des Commerçants et Prestataires Miniers au Miniers (ACPM), en partenariat avec ses structures associées, a organisé une série de quatre sessions de formation spécialisées sur la levée de fonds, animées par le cabinet Samko Group.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche stratégique visant à professionnaliser les opérateurs miniers nationaux, en particulier les jeunes entrepreneurs, les femmes actives dans le secteur, et les promoteurs de projets à fort potentiel, mais confrontés à des difficultés d'accès au financement.

Cette formation visait à :

- Outiller les participants avec des compétences concrètes en matière de levée de fonds, de mobilisation de capitaux et de relations avec les institutions financières ;
- Améliorer la capacité des porteurs de projets à structurer des dossiers "bancables", c'est-à-dire conformes aux exigences des banques, des investisseurs privés ou des partenaires techniques et financiers ;
- Renforcer l'autonomie financière des acteurs miniers, en les aidant à mieux comprendre les mécanismes de financement disponibles et à y accéder efficacement.

IMPACT

- Mise en place d'un cadre de coopération intersectorielle entre les principaux acteurs économiques et financiers du pays.
- Consolidation de la notoriété institutionnelle de l'ACPM au sein de l'écosystème minier national et régional.
- Positionnement de l'ACPM comme médiateur neutre et crédible dans une crise majeure du secteur minier.
- Renforcement des capacités financières et entrepreneuriales des acteurs miniers (PME, jeunes, femmes).

V CONCLUSION

Le Plan d'Action 2025 de l'ACPM-MALI est en phase active de mise en œuvre, avec plusieurs réalisations majeures enregistrées. Le rôle central de l'ACPM en tant que facilitateur, médiateur et accélérateur de croissance locale se consolide progressivement à travers des actions concrètes. Les partenariats établis avec les institutions financières, les compagnies minières, et les organisations professionnelles témoignent de la crédibilité croissante de l'association.

L'année 2025 marque un jalon structurant dans le déploiement de la stratégie de l'ACPM-MALI. Les résultats obtenus démontrent non seulement la pertinence des actions engagées, mais aussi la mobilisation grandissante des membres autour des objectifs communs. Malgré un environnement parfois difficile, l'ACPM-MALI a su poser les fondations d'un secteur minier plus inclusif, compétitif et responsable.

L'année 2026 devra s'inscrire dans la continuité, tout en capitalisant sur les enseignements tirés, pour garantir un impact durable au bénéfice des entreprises locales et du développement économique national.

VI SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS 2025

L'ACPM a mis l'accent sur le développement du contenu local afin de maximiser les retombées nationales, notamment en termes d'emplois, de transfert technologique et d'intégration dans les chaînes de valeur.

Signature d'un accord-cadre avec l'APBEF, l'APSAM et la BSTP pour faciliter l'accès au financement des PME locales opérant dans le secteur minier.

L'ACPM a tenu un stand d'exposition lors de sa Participation aux Golden Days 2025 pour la mise en avant des compétences de ses membres, consolidation de partenariats stratégiques et affirmation de son rôle de catalyseur du développement local, dans le but de renforcer sa visibilité nationale et internationale.

En partenariat avec l'APVRM, WIM Mali, le CNSCOM et le RJOM, l'ACPM a conduit une médiation proactive et neutre dans le différend opposant Barrick à l'État malien. Cette initiative visait à préserver la cohésion du secteur minier et à limiter les impacts socio-économiques potentiels.

Dans le cadre de sa mission de développement des compétences de ses membres et des acteurs du secteur minier, l'ACPM a organisé quatre sessions de formation en partenariat avec Samko Group. Ces formations, axées sur la levée de fonds et la structuration de dossiers bancables, ont contribué à :

Renforcer l'autonomie financière des opérateurs locaux,

Professionnaliser les acteurs du secteur,

Et promouvoir les compétences entrepreneuriales des jeunes et des femmes.

1.1 Impacts globaux 2025

- Mise en place d'un écosystème de coopération intersectorielle.
- Renforcement de la notoriété institutionnelle de l'ACPM au niveau national et régional.
- Consolidation du rôle de l'ACPM comme facilitateur, médiateur et accélérateur de croissance locale.

1.2 Perspectives :

- Accélérer le déploiement de la plateforme numérique avec BSTP.
- Suivre les engagements des banques signataires de l'accord-cadre.
- Renforcer la dynamique de coopération régionale à travers les foires et forums sous-régionaux.

1.3 **Recommandations pour 2026**

1-Transformer les contacts établis lors des forums et salons en opportunités concrètes (contrats, partenariats). Valoriser et documenter les retours de participation pour enrichir la base de données et préparer efficacement les prochains événements.

2-Suivre activement les engagements des banques signataires de l'accord-cadre et développer des produits financiers adaptés aux PME locales.

3-Intensifier la communication institutionnelle pour mieux faire connaître les actions de l'ACPM et mobiliser davantage les acteurs publics et privés.

4-Maintenir la capacité de médiation et de coordination entre les acteurs du secteur pour prévenir ou limiter les conflits futurs.

5-Renforcer les capacités internes de l'ACPM-MALI en matière de suivi-évaluation des projets et mettre en place un cadre permanent de concertation avec les grandes compagnies minières.

6-Instituer un mécanisme de suivi-évaluation rigoureux pour mesurer l'impact du plan.



ACPM-MALI

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS
ET PRESTATAIRES MINIERES AU MALI